

FORMATION

PÔLE D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE



Objectif général :

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle du public bénéficiaire du « RSA » ne maîtrisant pas la langue française.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Permettre au stagiaire de sortir d'une situation analphabétisation, d'illettrisme ou d'allophonie par l'apprentissage de la langue française.
 - Développer ses capacités d'initiatives
 - Lever les principaux freins à l'insertion sociale et professionnelle et de choix en vue de bâtir un projet de vie
- à la fin de la formation le stagiaire aura atteint les sous objectifs prévus selon qu'il soit analphabète, allophone ou illettré

Sous objectifs de la formation Alphabétisation :

Apprendre à apprendre

Apprentissage de la lecture.

- ✓ Étape 1 : Maîtriser les processus élémentaires de lecture
- ✓ Étape 2 : Construire du sens.

Apprentissage de l'écriture

- ✓ Étape 1 : Maîtriser le tracé des lettres en vue de reproduire des mots et utiliser l'espace graphique
- ✓ Étape 2 : Produire un énoncé simple. Copier sans erreur un texte court. Écrire sous la dictée des mots simples.

Compréhension et expression orale.

- ✓ Savoir se présenter, parler de sa vie quotidienne, et de son environnement.

Sous objectifs de la formation FLE : Les contenus et la pédagogie déployés s'inscrivent dans le référentiel établi par le CECR du niveau A1 au niveau B1

Apprendre à apprendre

Atelier FLE A1 (expression et communication orale et écrite)

Atelier FLE A2 (expression et communication orale et écrite)

Atelier FLE B1 (expression et communication orale et écrite)

Sous objectifs de la formation Illettrisme : Les contenus et la pédagogie déployés s'inscrivent dans le référentiel établi par l'ANCLI du degré 1 au degré 2 en communication et expression écrite et orale

Apprendre à apprendre

DEGRE 1 : Repères Structurants

Compétences permettant de se repérer dans l'univers de l'écrit (identification des signes et des mots) et de participer à des échanges oraux avec des questions/réponses simples

DEGRE 2 : Compétences fonctionnelles pour la vie courante

Compétences permettant de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations orales lors d'un entretien.



FA PAL – V2 du 15/10/2021

Prérequis : Avoir été orienté sur le dispositif de formation par une fiche de prescription

Accessibilité : pour toute personne atteinte d'un handicap nous contacter

Modalités d'accès : Sur fiche de prescription – Transmise au GRETA qui est le mandataire de l'action. Le bénéficiaire sera redirigé vers le CRAF selon le lieu du logement.

Délai d'accès : Formation en entrée sortie permanente (de 1 à 15 jours) après la réception de la fiche de prescription.

Programme :

Parcours de formation individualisé
ACCUEIL – POSITIONNEMENT- PARCOURS

Accueil : Accueil individuel personnalisé

Positionnement : Selon le public 3 positionnements distincts permettent de définir un parcours d'accompagnement et de formation

À l'issue du positionnement contractualisation du plan de formation et du contrat d'engagement.

Ateliers :

- Alphabétisation
- Français Langue Étrangère
- Illettrisme

Modalités pédagogiques :

Pédagogie personnalisée, autoformation accompagnée, méthode active, utilisation de logiciel de e-learning avec compte personnel.

Modalités d'évaluation :

Évaluation en début de parcours, mi- parcours, et en fin de formation.

Remise d'un bilan et d'une attestation de formation

Questionnaire de satisfaction en fin de parcours

Enquêtes de suivi à 3 et 6 mois.

Correspondant d'action :

Sylvie Cambillau
☎ 06 40 68 88 90 / 04 68 34 56 73
s.cambillau@adpep66.org

Lieu de l'action :
APP CRAF ADPEP 66
52 Rue M^{al} FOCH
66000 Perpignan

Coordonnées administratives :

CRAF ADPEP 66
113 boulevard Aristide Briand 66100 Perpignan
☎ 04.68.34.76.81 – craf@adpep66.org
N° SIRET : 775 640 921 00530
Contact : Sylvie Cambillau ☎ 06 40 68 88 90

